



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

CARTE JEUNE REGION 2022-2023

Notice d'information à l'attention des Etablissements

La nouvelle campagne Carte Jeune Région débute le **7 juin 2022 (inscription en ligne sur le site de la Région)**. Voici quelques informations sur le fonctionnement du dispositif :

Si vous êtes un lycée public ou privé relevant de l'Education Nationale

Vous avez la possibilité d'opter pour une validation automatique (via SIECLE) ou manuelle depuis votre compte dans votre espace personnel. Selon vos besoins, vous pouvez passer d'un mode de validation à l'autre tout au long de la campagne.

Si choix de validation automatique :

Les validations des premières demandes de cartes et les revalidations des droits pour l'année 2022/2023 se feront automatiquement à partir de **fin juillet 2022** sur la base des données SIECLE mises à disposition de la Région.

Les élèves inscrits au dispositif recevront les cartes à la suite de cette action.

Comme l'an passé, un écran de correction des anomalies sera à votre disposition pour mettre les données élèves de la base Carte Jeune Région en conformité avec les données élèves de la base SIECLE. Cet écran a été complété d'un moteur de recherche pour faciliter vos démarches.

Les actions résiduelles à votre charge seront les suivantes :

- **Corrections à la marge des anomalies** (sur nom-prénom-date de naissance) en cas d'échec du rapprochement entre les données de SIECLE et de la Carte Jeune Région (un guide didactique vous sera transmis en juillet)
- **Rattachement des élèves** inscrits dans des établissements du secteur agricole ou de l'apprentissage (hors périmètre SIECLE)
- **Validation et Renouvellement de droits manuellement** (possibilité d'une validation par lot ou unitaire)

Si choix de validation manuelle :

Vous avez la possibilité de réaliser l'ensemble des actions dès le **13 juin 2022**

- Un écran de validation des premières demandes de cartes
- Un écran de renouvellement des droits.

Pour les autres établissements ne relevant pas de l'Education Nationale

Lycées agricoles, Etablissement Régional d'Enseignement Adapté, Maisons Familiales et Rurales, Ecoles de la Deuxième Chance Régionale, Associations Agir-Soigner-Eduquer-Insérer

Les opérations de validation des premières demandes de cartes et les renouvellements de droits ne sont pas automatisés. Comme les années passées, vous devez les réaliser de façon manuelle (par lot ou de façon unitaire) afin de permettre aux jeunes d'accéder à leurs droits.

⚠ Votre validation est indispensable pour l'accès aux aides régionales qui sont fonction du type d'établissement fréquenté et de la formation suivie par le jeune.

Dès l'ouverture de votre espace le **13 juin 2022**, seront proposés à votre validation :

- **Les nouveaux inscrits** au dispositif Carte Jeune Région à partir du 7 juin 2022
- **Les jeunes inscrits dans votre établissement** en 2021/2022 pour renouvellement des droits ou refus.

Pour tous les établissements

Gestion des accès / commande de cartes d'accès

Si vous utilisez la Carte Jeune Région pour la gestion des accès à votre établissement ou à la restauration :

Vous pourrez commander des cartes d'accès et gérer leur affectation depuis votre espace à compter du 1 septembre 2022.

La Région vous fera parvenir un premier stock de cartes d'accès **début juillet** afin de vous permettre d'aborder la rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE LANCEMENT

Nouveauté : Mise en place d'une alerte sur la validation

A la demande de certains établissements, passée la rentrée, vous aurez la possibilité d'être notifié si des dossiers sont en attente de validation.

	Lycées relevant de l'Education Nationale		Autres Etablissements
	Validation manuelle	Validation via SIECLE	
7 juin 2022	Ouverture du service pour l'année 2022-2023		
13 juin 2022	Validation des nouveaux inscrits Renouvellement des droits		Validation des nouveaux inscrits Renouvellement des droits
Début juillet 2022	Envoi d'un stock de cartes d'accès		
Fin juillet 2022		Validation automatique Correction manuelle des anomalies Rattachement manuel des élèves	
Fin août 2022	Envoi de stickers 2022-2023		
1 septembre 2022	Commande de carte d'accès		

CONTACTS UTILES

Assistance Téléphonique
05 32 30 00 40

Cellule Carte Jeune Région
05 61 39 63 79